

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES

aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

RAPPORT ANNUEL
2018-2019



COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

Présenté par Chantale Duval, présidente du CCSÉHDAA
Le 12 juin 2019

La participation des parents joue un rôle primordial dans la réussite scolaire d'un enfant. Plusieurs études démontrent que lorsqu'ils se sentent appuyés, les enfants présentent une grande motivation et obtiennent de meilleurs résultats scolaires. Être parent, c'est suivre un processus naturel, c'est un engagement qui commencera dès la naissance et qui se poursuivra tout au long de l'âge adulte. C'est une responsabilité fondamentale à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire sans risquer de pénaliser leur avenir. Il faut donc y voir très tôt !



Imaginez maintenant lorsque vous êtes le parent d'un enfant présentant des difficultés ou des besoins particuliers ! Ce défi est encore plus important pour obtenir les meilleurs services qui permettront à notre jeune de socialiser et de se préparer pour la vie adulte. S'investir dans l'éducation de son enfant ne signifie pas uniquement qu'il faut participer aux devoirs, aux leçons et aux excursions offertes par l'école. S'investir dans l'éducation de son enfant, ça veut aussi dire s'impliquer directement dans les décisions concernant les services offerts dans les établissements scolaires, participer à des comités ou donner son avis sur les orientations à prendre. Un avis de parents bien structuré peut posséder un pouvoir d'influence énorme sur le fonctionnement des services éducatifs et le bien des écoles. C'est rassurant comme parent de savoir que plusieurs professionnels du monde de l'éducation se mobilisent pour nos enfants.

Pour toutes ces raisons, un grand nombre de parents d'élèves en difficulté trouvent le temps, malgré un rythme de vie souvent effréné, de s'engager et d'agir au sein de leur commission scolaire, plus particulièrement comme membre à part entière du comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers (CCSEHDAA). C'est ainsi que ces parents s'impliquent pour contribuer à l'amélioration des services offerts au sein de leurs écoles et pour répondre adéquatement aux besoins de scolarisation des élèves handicapés et en difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation.

En tant que présidente de ce comité au sein de la commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, c'est avec plaisir que je vous présente notre rapport annuel pour l'année scolaire 2018-2019. Vous y retrouverez les faits saillants de tous les travaux effectués à ce jour. Je suis très fière de cette année marquée par l'engagement indéniable de tous les membres qui ont fait avancer plusieurs dossiers, et ce, dans le respect, l'écoute, l'approche positive et surtout, la recherche de solutions. Nous avons été très attentifs aux préoccupations de vous tous, chers parents, afin d'offrir des services qui répondent aux besoins des EHDAA.

Sur ce, bonne lecture !

Chantale Duval, présidente du CCSÉHDAA

RÔLE DU COMITÉ CCSÉHDAA

Le CCSÉHDAA a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'offre des services éducatifs offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (LIP, art. 187, 187.1 et 213). Il est à l'écoute des préoccupations des parents. Le CCSÉHDAA permet aux parents d'enfants handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de faire entendre leur voix à la commission scolaire. Cette voix peut permettre d'influencer les décisions qui touchent l'organisation des services éducatifs ainsi que l'affectation des ressources destinées à ces élèves. Ainsi, on s'assure d'une transmission adéquate des informations concernant les services offerts, les activités, les journées de formation et les colloques.

Selon la Loi sur l'instruction publique (LIP, art. 185), chaque commission scolaire a l'obligation d'instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA). Il a pour fonctions (LIP, art. 187) :

- De donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- De donner son avis au comité de répartition des ressources et à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;
- De donner son avis à la commission scolaire sur son plan d'engagement vers la réussite.

Le comité peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Finalement, la commission scolaire fait rapport annuellement (LIP, art. 187.1) au comité et au ministre des demandes de révision formulées en vertu de l'article 9 relatives aux services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité 2018-2019 est formé de 18 membres, dont dix parents, quatre représentants du personnel de la commission scolaire (deux enseignants, un membre du personnel de soutien en adaptation scolaire et un professionnel), deux personnes désignées par la commission scolaire (une direction d'école et une personne désignée par la direction générale) et deux représentants des organismes du milieu.

La richesse de ce comité repose sur la diversité de ses membres, leurs compétences et leurs expériences. Les parents représentent 6 écoles différentes de la commission scolaire, et ce, des ordres d'enseignement du primaire et du secondaire.



MEMBRES DU COMITÉ

PARENTS

ÉCOLE	MEMBRE
École Mgr-Boucher	Duval, Chantale (Présidente et substitut de la représentante au comité de parents)
École Mgr-Boucher	Paradis, Jessica (Trésorière)
École Lanouette	April, Hélène (Représentante au comité de parents)
École La Croisée	Beaulieu, Claude (Commissaire parent)
École secondaire de Rivière-du-Loup	Caillouette, Isabelle (Vice-présidente)
École internationale Saint-François-Xavier	Dionne, Patricia
École Saint-Modeste	Michaud, Michaël
École internationale Saint-François-Xavier	Pelletier, Valérie
École La Croisée	Rollin-Miousse, Bianca
École Saint-Modeste	Sénéchal, Sheila

REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Enseignants	Bourque, Marie-Claude
	Doyon, Sophie
Technicienne en éducation spécialisée	Dionne, Isabelle et à partir du 17 avril 2019 Beaulieu, Lise
Psychologue scolaire	Pelletier, Emmanuelle
Direction	Veilleux, Geneviève
Représentante de la direction générale	Julien, Sonia / Racine, Nathalie

REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES

CISSS du Bas-Saint-Laurent	Blais, Andrée (Chef des services de réadaptation)
	Lévesque, Catherine (Orthophoniste)

RENCONTRES

Les cinq séances prévues au calendrier des rencontres ont été tenues. Le taux de participation des membres du comité est à plus de 80 %. Une sixième a été ajoutée considérant la nouvelle procédure de formation du CCSÉHDAA 2019-2020. L'intérêt et l'implication de tous les membres sont visibles.

ÉVALUATION DE NOS OBJECTIFS 2018-2019

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>1. ASSURER la transmission d'informations sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procès-verbal à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion) - Informations générales à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion) - Rapport annuel transmis à chacun des conseils d'établissement, au Comité de parents et au Conseil des commissaires (en fin d'année) - Informations sur le plan d'intervention et le rôle des parents (année 2018-2019) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Budget annuel du CCSÉHDAA ➤ Calendrier des rencontres du CCSÉHDAA ➤ Liste des membres ➤ Règles de régie interne ➤ Plan d'action ➤ Informations sur le plan d'intervention et le rôle des parents ➤ Les moyens d'interventions : Flexibilité, adaptation, modifications ➤ Processus de validation (échantillonnage) ➤ Rapport annuel du CCSÉHDAA ➤ Procédure de formation du comité CCSÉHDAA 2019-2020 ➤ Rapport de la trésorière du CCSÉHDAA 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2018-10-17 ➤ 2018-11-21 ➤ 2019-02-06 ➤ 2019-04-17 ➤ 2019-06-12 ➤ À chaque rencontre

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>2. DIFFUSER de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblée générale de parents - Soirée d'information - Transmettre de l'information lors des rencontres de parents - Journée-colloque destinée aux parents - Site WEB et médias sociaux <ul style="list-style-type: none"> ➤ En attente du nouveau site CS, mais les documents sont déposés sur le site actuel. ➤ Le 3^e colloque AS-SDG (adaptation scolaire et service de garde) ➤ Moi, mon enfant et la persévérance ➤ Gala du Défi OSEntreprendre ➤ Forum pour les parents d'enfants handicapés (13 avril), le Colloque national des comités de parents (1^{er} et 2 juin) et le Congrès de l'Institut des Troubles d'apprentissages (27 avril) ➤ Rapport du représentant au comité de parents ➤ Rapport du commissaire parent. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2018-11-21 ➤ 2019-02-06 ➤ 2019-04-17 ➤ À chaque rencontre
<p>3. ASSURER le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avis sur les objets de consultation (mandat 2018-2019) : <ul style="list-style-type: none"> - Politique <ul style="list-style-type: none"> * Processus de classement * Plan d'intervention * Répartition des ressources ➤ Ressources allouées pour les services ÉHDAA ➤ Clientèle ÉHDAA ➤ Processus de classement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2018-10-17 et 2019-06-12 ➤ 2018-11-21, 2019-02-06 et 2019-04-17

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>4. INFORMER les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires par les directions du primaire et du secondaire et les personnes-ressources (année 2018-2019) - Présentation des services offerts par les différents partenaires (année 2018-2019) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projets d'intégration sociale ➤ Nouveau service d'ergothérapie ➤ Les différents parcours au secondaire ➤ Transition des enfants de 4-5 ans vers le milieu scolaire (CISSS-CS) ➤ Projet d'organisation des services ÉHDAA 2019-2020 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2018-11-21 et 2019-02-06 ➤ 2019-02-06 et 2019-04-17 ➤ 2019-04-17 ➤ 2019-06-12

ÉVALUATION GÉNÉRALE

À la lumière des évaluations de chacune des rencontres, il nous est permis d'affirmer que le comité a travaillé de manière engagée dans un climat de respect et surtout, dans une ambiance bienveillante.

Les rencontres ont été appréciées de tous !

RECOMMANDATIONS DES POINTS À TRAITER EN 2019-2020

1. **ASSURER** la transmission d'informations sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.
 - Poursuivre la transmission d'information sous forme de formation continue.

2. **DIFFUSER** de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.
 - Envisager la possibilité d'ajouter des hyperliens du Site WEB du CISSS.
 - Présentation du site du CISSS
 - S'assurer d'être à l'affût de l'information pertinente à diffuser.

4. **INFORMER** les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.
 - Planifier la présentation des services offerts à la clientèle HDAA par le biais des modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019

- Déposé au CCSÉHDAA, le mercredi 12 juin 2019;
- Adopté au CCSÉHDAA, le mercredi 18 septembre 2019;
- Transmis et déposé au Conseil des commissaires par le commissaire parent représentant les élèves HDAA en septembre 2019;
- Transmis au Comité de parents en octobre 2019;
- Transmis aux Conseils d'établissement.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019 ET RÉOLUTION

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Emmanuelle Pelletier et résolu :

QUE le rapport annuel du CCSÉHDAA de la Commission scolaire Kamouraska—Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2018-2019 soit adopté avec les modifications proposées par les membres.

QU'une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale de la commission scolaire.

QU'une copie soit déposée par notre commissaire parent représentant les élèves HDAA lors de la rencontre du Conseil des commissaires.

QU'une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école.



Signature de la présidente

Date : le 18 septembre 2019

Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup

conception : guy lavoie



COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP